



A l'aimable attention de Monsieur le Secrétaire Général

Objet : lettre de renouvellement de l'adhésion au Pacte mondial du 15/05/2006

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer que YADIS HOTELS soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Pour affirmer l'engagement du groupe dans le développement durable, YADIS HOTELS Tunisie a adhéré le 15/05/2006 au Pacte mondial des Nations Unies. Chaque année, notre entreprise renouvelle son engagement et pour cette année 2013, YADIS HOTELS de nouveau s'engage pour un développement durable respectueux de l'homme et de son environnement,

Nous vous exprimons de plus notre volonté à cultiver le bien-être des populations, à préserver les ressources de la planète et à faire progresser les 10 principes édités par ce Pacte, dans notre domaine d'influence et les intégrer dans la stratégie managériale de notre entreprise, sa culture commerciale et ses modes opératoires.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies est la soumission d'une communication annuelle sur les progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre COP est publiée annuellement, en conformité avec les directives pour la communication sur les progrès.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Général Adjoint


YADIS HOTELS
Immeuble SOFIDE - Angle rue du Métal
et rue des Entrepreneurs
ZI Charguia II
2035 Tunis - TUNISIE
Tél: 70.838.330 - Fax: 70.838.645